ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service du médecin cantonal SMC
Kantonsarztamt KAA

Rte de Villars 101, 1752 Villars-sur-Glâne

T +41 26 305 79 80, F +41 26 305 79 81
www.fr.ch/smc

Schéma d'attitude en cas de limitation de liberté

Mesures limitatives de la liberté de mouvement

(système de surveillance, ceinture, barrière au lit, tablette au fauteuil, drap zewi, porte fermée, bracelet anti fugue,…)

Mesures limitative de la liberté d'action

(mesures de privations / limitations (tabac, alcool, argent etc.), soins forcés, …)

Personne capable de discernement

Accepte la mesure

→ Transcription de l'évaluation dans une rubrique spécifique dans le dossier de soins, contrat thérapeutique ou protocole

Personne capable de discernement

N'accepte pas la mesure

→ Protocole, aviser le représentant thérapeutique de la mesure, possibilité de recourir auprès de la Justice de Paix, inscription dans le registre

Personne incapable de discernement

→ Protocole, aviser le représentant thérapeutique de la mesure , possibilité de recourir auprès de la Justice de paix, inscription dans le registre

SMC janvier 2014